

Unité de rattachement :	No : 2420	Nom : Didactique des langues	Code CAFF :
--------------------------------	------------------	-------------------------------------	--------------------

Sigle :	<i>DDL3850</i>	Espace réservé au Bureau des études
		Code CAFF confirmé :
Titre complet :	<i>Culture, interculturel et didactique du français langue seconde</i>	
Titre abrégé :	Culture, interc. et did. du FLS	
Crédits :	3	
Objectifs du cours :	Ce cours permettra aux personnes étudiantes de comprendre les dimensions culturelles et interculturelles ainsi que leur importance dans l'enseignement et l'apprentissage du français langue seconde. Les personnes étudiantes examineront de manière critique les fondements théoriques de la culture et de l'interculturel et seront en mesure d'appliquer ces éléments à la conception et à l'adaptation d'activités et de situations d'apprentissage dans divers contextes d'enseignement du français langue seconde.	
Sommaire du contenu :	Ce cours met l'accent sur les liens entre la langue, la culture et la société dans l'enseignement et l'apprentissage du français langue seconde. Les personnes étudiantes exploreront les théories et concepts importants liés à la culture et à l'interculturel, fondés sur la reconnaissance et l'appréciation des identités plurilingues et pluriculturelles des personnes apprenantes. Également, les personnes étudiantes apprendront à intégrer des éléments culturels et interculturels dans des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage visant à développer les compétences et composantes linguistiques. De plus, une analyse critique de ces éléments culturels et interculturels sera réalisée en lien avec les supports pédagogiques, y compris les documents authentiques, ainsi qu'en lien avec l'évaluation. Enfin, le cours abordera l'influence des contextes socioculturels sur l'enseignement et l'apprentissage des langues secondes.	
Compétences professionnelles en enseignement :	Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles en enseignement # 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 11 et 13.	
Modalités d'enseignement :		
Conditions d'accès :		
Cours concomitant(s) :		
Préalable(s) :		

Justifications et informations complémentaires

Réponses obligatoires

A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création?

Ce cours est créé dans le contexte de la refonte des programmes de baccalauréat en enseignement du français langue seconde afin de s'arrimer au nouveau Référentiel de compétences de la profession enseignante.

B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? Baccalauréat en enseignement du français langue seconde

C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? Non Oui

Si oui : Quel(s) cours remplace-t-il? :

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

Dans tous les programmes où le cours est offert.

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes :

D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? Un groupe-cours au trimestre d'hiver de la troisième année.

E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?

Magistral : indiquer le maximum pédagogique: 45

Atelier : indiquer le maximum pédagogique:

Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé _____

Stage en enseignement

Stage professionnel

Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :

F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?

Non Oui et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)

G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? Non Oui

H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? Non Oui

Si oui, précisez les ressources qui sont requises :

Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :

Diplôme :

Maîtrise terminée dans le domaine de la didactique des langues secondes.

Expérience :

Expérience en enseignement du français langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins deux (2) ans dans les sept (7) dernières années dans le système scolaire québécois (préscolaire, primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

Connaissances en lien avec la didactique de la culture et de l'interculturel en langue seconde (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

Équivalences: A ou B

Équivalence A :

Scolarité de maîtrise d'au moins quinze (15) crédits acquise dans les cinq (5) dernières années dans le domaine de la didactique des langues secondes. Connaissances en lien avec la didactique de la culture et de l'interculturel d'une langue seconde (p. ex., recherche, cours suivis ou enseignés de 2e ou 3e cycle universitaire).

ET

a) Expérience en enseignement du français langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins cinq (5) ans dans les dix (10) dernières années dans le système scolaire québécois (primaire, secondaire, cégep, université ou centre d'éducation des adultes). Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du Département de didactique des langues.

OU

b) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

Équivalence B:

Scolarité de doctorat en didactique des langues secondes.

ET

a) Recherche en lien avec la didactique de la culture et de l'interculturel en langue seconde.

OU

b) Expérience d'enseignement d'un contenu comparable au cours en formation initiale ou continue des personnes enseignantes.

Signature de la direction du département

Date

Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun coût
<input type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à : \$

S'il y a des coûts associés à ce cours :

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

Date